



# Touraine insertion

Plateforme  
pour l'insertion par  
l'activité économique

Un partenariat sur mesure pour votre structure

---

## Qui sommes nous ?

L'insertion par l'Activité Économique regroupe différents types de structures, appelées **SIAE**, dont l'objectif commun est de lutter contre l'exclusion économique et sociale en proposant un contrat de travail, des formations et un accompagnement personnalisé, pour une durée limitée dans le temps, à des personnes en situation de fragilité face à l'emploi. À la fois employeurs et formateurs, les SIAE sont un tremplin vers le retour à l'emploi durable.

Ces TPE/PME, associations ou coopératives **produisent des biens** (paniers bio,, ...), **des services** (second oeuvre du bâtiment, nettoyage de locaux, recyclage, ...) **et apportent des services RH** (mise à disposition de personnel ou travail temporaire).

---

## Une offre diversifiée au service de l'emploi pour tous

Conventionnées chaque année par l'État, **35 Structures relèvent de l'IAE en Indre-et-Loire** et se répartissent en 4 catégories afin de répondre aux différents niveaux d'éloignement à l'emploi : les **Ateliers et Chantiers d'Insertion**, les **Entreprises d'Insertion**, les **Associations Intermédiaires** et les **Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion**.



**35 Structures**  
entreprises et associations  
sur tout le territoire



Près de **50 000 heures**  
de formation par an



Près de **3000 salariés**  
accompagnés chaque année



**1 encadrement**  
technique et social renforcé  
par plus de 300 permanents



---

## Le partenaire de vos achats socialement responsables

Les Structures de l'Insertion par l'Activité Économique (SIAE) permettent de donner accès à l'emploi à des personnes qui en sont éloignées afin d'oeuvrer à leur insertion durable à travers la mise en oeuvre d'un projet économique sur les territoires.

---

## Chaque année en Indre-et-Loire les collectivités et l'IAE ce sont

plus de  
**3 millions €**  
de prestations  
réalisées

près de  
**280**  
missions dans  
les collectivités

près de  
**130 000 h**  
dans le cadre des  
Marchés Publics

plus de  
**160**  
réponses aux  
Marchés  
Publics

---

## Pourquoi faire appel à une SIAE ?

- > Intégrer la dimension sociale dans les appels d'offre
- > Appuyer une politique d'achats responsables
- > Diversifier ses sources de recrutement
- > Soutenir un dispositif de l'État efficace pour l'emploi et l'économie.

# 5 Leviers s'offrent à vous

## LES ACHATS EN DIRECT

Pour vos marchés en matière de travaux, fournitures et services (en deçà des seuils de procédures formalisées) de nombreuses SIAE peuvent réaliser la mission (ACI, AI, EI, ETTI et régies de quartiers).

## LA MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL

Pour vos besoins en personnel (remplacement, renfort, accroissement d'activités) les AI et les ETTI peuvent vous fournir la main d'oeuvre nécessaire à la réalisation du marché.

## LES CLAUSES D'INSERTION

Le code des marchés publics permet à l'acheteur public de requérir de l'entreprise qui obtiendra le marché de faire effectuer un volume ou un pourcentage d'heures de travail par des salariés en insertion.

Dès lors, l'entreprise a quatre solutions pour respecter cette clause :

- > Recruter directement des salariés en insertion auprès des partenaires de l'emploi
- > Faire appel à une AI, une ETTI
- > Sous-traiter une partie du marché à une SIAE
- > Co-traiter avec une SIAE

## LE MARCHÉ D'INSERTION

Le code des marchés publics permet à l'acheteur public de mettre en place un marché de service d'insertion et de qualification socioprofessionnelle. L'objet du marché devient alors l'insertion professionnelle. L'activité technique (nettoyage de locaux, remplacement de personnel, activité de BTP, ...) devient le support de mise en oeuvre de ce marché d'insertion. L'avantage de ce levier est qu'il permet de passer ce marché en procédure adaptée sans limite de montant.

## LE MARCHÉ RESERVÉ

Le code des marchés publics prévoit la possibilité de réserver des marchés publics dans le respect des règles de l'IAE. Historiquement réservé aux structures accompagnant les personnes handicapées, ce dispositif légal permet aux collectivités territoriales qui le souhaitent de réserver de la même façon certains achats à des SIAE accompagnant des personnes éloignées de l'emploi.



# ACHETEURS PUBLICS, PENSEZ ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE AVEC L'IAE

**Être accompagné** dans la mise en oeuvre d'une clause d'insertion

**Diversifier** vos sources de recrutement

**Appuyer** une politique d'achats responsables

**Privilégier une main d'oeuvre** locale

**Préparer l'avenir** en anticipant les besoins en compétences

## L'INSERTION DANS LES MARCHÉS PUBLICS

2 modes d'intervention des SIAE pour répondre efficacement aux marchés



### Intérim d'insertion Mise à disposition de personnel

(Main d'oeuvre des AI et ETTI pour les marchés de services)



### Prestations Sous-traitance

(Prestations des ACI et EI pour les marchés de travaux ou de services)

## INTERVENTIONS POUR LES COLLECTIVITÉS



Espaces verts  
Création et entretien  
Espaces naturels



Bâtiment et Travaux Publics  
Éco-construction



Logistique  
Manutention



Nettoyage  
Locaux, chantiers, véhicules



Collecte  
Tri et recyclage



Traiteur  
Restauration collective  
Maraîchage biologique



Services aux collectivités  
Classement d'archives, Couture, Secrétariat  
Mise à disposition de personnel,  
Remplacement



Touraine  
insertion

Plateforme pour l'insertion  
par l'activité économique

161 rue de Chantepie  
37300 Joué-lès-Tours

Tel : 02 34 38 20 36  
contact@touraine-insertion.org



touraine-insertion.org

